



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Ici, le
pass COVID-19
vaccinal
est obligatoire à partir de 16 ans

**SCHÉMA
VACCINAL
COMPLET**

OU

**CERTIFICAT DE
RÉTABLISSEMENT**

Une dérogation permettant d'utiliser un test négatif de moins de 24h dans le cadre du pass vaccinal sera possible jusqu'au 15 février pour les personnes ayant reçu leur première dose de vaccin d'ici là, dans l'attente de leur deuxième dose.

Pour plus de détails sur
le traitement des données
du pass vaccinal,
scanner le QR Code
ou rendez-vous sur :



[GOUVERNEMENT.FR/PASS-SANITAIRE](https://gouvernement.fr/pass-sanitaire)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Téléchargez l'application [TousAntiCovid](#)